

COLLECTIF NATIONAL UNITAIRE DE RESISTANCE A LA DELATION

Communiqué de presse

La mobilisation contre le projet de loi "prévention de la délinquance" a permis le retrait des dépistages précoces prédictifs des troubles du comportement des jeunes enfants et l'abandon précipité des dispositions concernant la santé mentale adulte.

Le texte finalement adopté par le Parlement et validé par le Conseil Constitutionnel reste malgré tout inacceptable car dangereux pour les libertés individuelles et collectives. Le Collectif national unitaire de résistance à la délation (CNU) réaffirme sa volonté de contre-carrer les atteintes aux droits des personnes qui ne manqueront pas de découler de l'application de ce texte. Le CNU considère également que les règles éthiques des professionnels concernés s'en trouvent bafouées.

Le CNU appelle les salariés et les citoyens à refuser le système de délation que ce texte organise. Le CNU interpellera les candidats à l'élection présidentielle sur leur engagement à abroger cette loi.

Paris le, 7 mars 2007

Contacts téléphoniques :

Hélène Franco : 06 21 04 34 31
Hervé HEURTEBIZE : 06 82 96 67 30
Danièle ATLAN : 06 11 73 89 93
Fabienne BINOT : 06 83 20 48 07
Pascal DEBAY : 06 70 80 48 23

COLLECTIF NATIONAL UNITAIRE (CGT, FSU, Solidaires, LDH, SUD Santé-Sociaux, SUD C-T, SNPES-PJJ, SNEPAP, SNUAS-FP, SNU-Clias, SNES, SNUIPP, SNMPMI, Syndicat de la Magistrature, Syndicat des Avocats de France, Union Syndicale de la Psychiatrie, Syndicat National des Psychologues, CNT, A.C.!, Collectif des Etudiants en Travail Social,)